



# Apporter des aides financières aux porteurs de projets

L'émergence des projets dépend beaucoup des ressources financières disponibles pour mettre en œuvre une initiative transfrontalière. Si de nombreux types de financement public ou privé des projets transfrontaliers économiques existent, l'accès à certains d'entre eux (comme les programmes européens) mérite d'être facilité. Certains types de financement, comme les prêts classiques et les prêts d'honneur, les participations au capital, etc. nécessitent d'être développés davantage. Pour de nombreux acteurs économiques, les procédures et le calendrier des programmes européens, qui impliquent souvent un remboursement des dépenses engagées un an, voire deux ans après leur engagement, sont peu compatibles avec leur cycle de vie. Cette différence explique en partie le recours très limité des acteurs privés aux financements européens et notamment aux programmes de la Politique de cohésion. Ainsi, afin d'améliorer l'accessibilité des financements européens pour les acteurs privés, il est nécessaire d'optimiser le plus possible les procédures des programmes. Cela se traduit par exemple par un raccourcissement des processus d'attribution des aides financières et du délai de traitement des dossiers (par exemple, le remboursement des dépenses dans le cadre de projets INTERREG).